

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
Du Samedi 3 Juillet 2021**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt un et le samedi 3 juillet à 09 heures 30,  
Les membres de l'assemblée générale de La Ligue Corse du Sport Automobile se sont réunis, au siège de la ligue à BIGUGLIA

**Sont Présents :**

**Le Président : Mr Daniel BALDASSARI,**

**Le Trésorier : Mr Christian LECA,**

**La secrétaire générale : Mme Stéphanie CACCAVELLI**

Mrs José ANDREANI, Jean- André ANTONETTI, Pierre BOI, Nicolas D'ULIVO, Lucien MARSICANO

**Sont absents excusés :** Jean CAMPANA à donné son pouvoir à Jean André ANTONETTI, Guy FIORI à donné son pouvoir à Christian LECA, Dédé PAPINI à donné son pouvoir à Pierre BOI, Philippe GIOVANNI à donné son pouvoir à José ANDREANI.

Le président constate, d'après la feuille de présence, que les membres présents et représentés permettent à l'assemblée, régulièrement constituée, de valablement délibérer, la séance est ouverte à 9h45

Monsieur Daniel BALDASSARI préside la séance en sa qualité de président, Il est assisté du secrétaire de séance Mr Lucien MARSICANO.

En conformité avec l'ordre du jour, il a été délibéré sur les questions suivantes :

**1. Approbation de l'ordre du jour**

Après Modification de l'intitulé (remplacement du bilan financier 2021 par « 2020 »)

L'ensemble des membres de l'assemblée générale à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuve le présent ordre du jour.

**2. Approbation du PV de L'assemblée Générale du 12 Septembre 2020**

Après avoir modifié le huis clos sur le PV de l'Assemblée Générale et le remplacer par « en dehors de toute présence étrangère » l'Assemblée à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuve le procès-verbal du Comité Directeur du 16 Janvier 2021.

**3. Bilan Moral 2020**

Le président Daniel BALDASSARI, prend la parole et informe du fait de la crise sanitaire, il constate une baisse 30% des licenciés en 2020 soit 1050 licenciés, ainsi qu'une perte de subvention de la FFSA pour 2021.

Au vu du nombre de rallyes effectué le président considère « l'année 2020 en sommeil ».

Bilan moral adopté à l'unanimité

**4. Bilan Financier 2020**

Le Trésorier Christian LECA fait part des principaux chiffres budgétaires pour l'année 2020. Les Produits s'élèvent à :36.326. € ; et les charges à : 30.625 € ; ce qui donne un Résultat Bénéficiaire de 5701€-

Bilan détaillé par le trésorier. Abstention de l'ASA Corsica (P. BOI et Dédé PAPINI)

**5. Cotisation ligue des ASA**

Cotisation Ligue adoptée 500 euros

**6. Fixation du montant des cotisations licences 2022 :**

Les cotisations de 25 euros pour toutes les licences hors encadrants sont votées à l'unanimité.

**7. Les Droits d'engagement sur les épreuves régionales et nationales**

Un débat s'engage, la décision sera prise lors de la prochaine assemblée générale.

**8. Questions diverses.**

La finale 2021 à Châteauroux. La décision d'y être présents ou non sera prise lors d'une prochaine réunion.


L'ensemble des membres de l'assemblée générale à l'unanimité de ses membres présents et représentés approuve le présent ordre du jour.

Tous les points ayant été abordés, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 20.

**CLOTURE**

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, pour servir et valoir ce que de droit.

Daniel BALDASSARI  
Président



Lucien MARSICANO  
Secrétaire de séance

